



Formation initiale à la conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

Certificat d'aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®)

Recommandation R485 Catégories 1-2 (suivant la ou les catégorie(s) souhaitée(s))



Public

Toute personne devant travailler avec des gerbeurs à conducteur accompagnant même occasionnellement

CODES RS : 5109 (1), 5111 (2)

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Date d'enregistrement : 02/03/2020



Pré requis

Maîtriser la langue française à l'oral

100 % de réussite en 2023



Objectifs

Conduire et utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes aussi bien théoriques (de 1 à 8) que pratiques (9 à 11).

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur,..)
2. Connaître la technologie des gerbeurs utilisés, l'alimentation en énergie électrique, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements de préhension ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de gerbeurs, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité)
5. Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des gerbeurs pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant (renversement et basculement du gerbeur, risques liés à la charge, heurt ou écrasement, chutes, TMS, risques électriques)
7. Savoir exploiter les gerbeurs à conducteur accompagnant (identification des charges, dispositif de mise à niveau des bras de fourche, positionnement du conducteur, conduite en cas d'incident, instructions du constructeur, interprétation des signalisations, port éventuel d'EPI, effets des substances psychoactives et des appareils électroniques sur la conduite)
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant (justification de leur utilité, identification des principales anomalies)
9. Réaliser les prises de poste et les vérifications du gerbeur (documentation, état de l'engin, fonctionnement du gerbeur et des organes de sécurité, charge et branchement, adéquation)
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du gerbeur à conducteur accompagnant, ainsi que la montée : descente en sécurité de celui-ci.
11. Vérifier l'état du gerbeur à conducteur accompagnant (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Enseignement théorique multimédia et cours en présentiel sous forme de vidéo projection.
- Exercices pratiques sous forme d'ateliers sur notre plateau technique selon la/les catégorie(s)

Textes et documents de référence

- Recommandation de la CNAM CACES® R485 – mai 2018
- Référentiel CACES® 2020 V2 – Janvier 2024
- FAQ CACES® 2020 V6 – Janvier 2024

Validation

- Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire durant la totalité de la formation.
- Le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation
- Test théorique et test pratique selon la recommandation R485 de la CNAM (mai 2018)



Contenu

Formation théorique :

- Les statistiques des Accidents du Travail.
- Les dispositions réglementaires
- Les doigts, obligation et responsabilités
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Que faire en cas d'accident ?
- Le processus menant à l'AT et à la maladie professionnelle, les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Les risques liés à l'utilisation des gerbeurs accompagnants
- Les différentes catégories de gerbeurs accompagnants
- La description, la technologie et les équipements des gerbeurs
- Prise/fin de poste
- La stabilité des gerbeurs
- Les règles d'utilisation des gerbeurs
- Les techniques d'utilisation et de stockage
- Les vérifications
- Les EPI
- La signalisation

Formation pratique :

- Réalisation en sécurité des opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du gerbeur.
- Vérification de l'adéquation du gerbeur à l'opération de manutention envisagée.
- Lecture et utilisation de la plaque de charge
- Manutention de charge
- Opérations et vérifications de prise et de fin de poste
- Circulation et arrêt du gerbeur en sécurité
- Opérations de maintenance de son ressort
- Compte rendu à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées.

Les tests CACES® R485 seront réalisés par l'organisme A2S Conseil, adhérent du groupe AG2C, OTC certifié pour les CACES® par SGS depuis le 19/08/2021
Certificat CACES® n°ICSCAC0252

- CACES®R485 de la catégorie visée valable 5 ans délivré après réussite aux tests théorique et pratique selon la recommandation de la CNAM (mai 2018). Un renouvellement devra être effectué tous les 5 ans pour maintenir la certification.
- Après avis favorable, délivrance d'une attestation de compétences. Sous conditions de l'employeur, délivrance d'une autorisation de conduite CACES®.)



Accessibilité



Durée

14h de formation



Effectif

maximum 6 stagiaires



Tarif

Nous consulter pour un devis



Formateur

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation de gerbeur à conducteur accompagnant



Agenda inter

voir : www.a2s-conseil.fr

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) en cours de validité et à jour (chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité)



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap :

Camille DESEIN.

Responsable pédagogique : Dominique DESEIN

Pour toute demande de renseignements complémentaires, conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription merci de nous contacter :

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr

